

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 13 DECEMBRE 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

Convocation du 5.12.2023
Affichage du 5.12.2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Longny-au-Perche suite à la convocation du 5.12.2023, affichée le cinq décembre 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excuses : Mme CHAMARET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à Mme POUILLAIN Francine), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal).

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur du LAC Jean-Vincent est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.12.182

DECISION MODIFICATIVE N° 1 : LES 2 GENDARMERIES

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 mars 2023 approuvant le Budget Primitif,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparait nécessaire de procéder à des ajustements de crédits en section d'investissement sur le Budget Les 2 Gendarmeries :

- Attribution des marchés de travaux concernant la construction de la Gendarmerie de Tourouvre-au-Perche
- Révision du Marché de Maitrise d'Œuvre

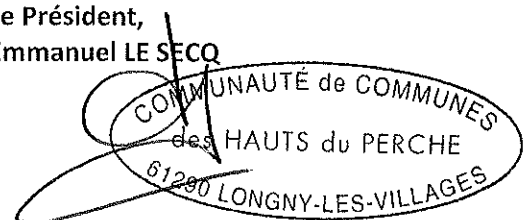
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité : 21 votes POUR, 6 votes CONTRE et 3 ABSTENTIONS :

- D'approuver la décision modificative n° 1/2023 du budget annexe LES 2 GENDARMERIES telle que présentée.
Cette décision modificative sera annexée à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ



CDC DES HAUTS DU PERCHE

Code INSEE

LES 2 GENDARMERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	171 775,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	171 775,00 €
D-2031-10 : GENDARMERIE TOUROUVRE	0,00 €	25 945,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	25 945,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-10 : GENDARMERIE TOUROUVRE	0,00 €	145 830,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	145 830,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	171 775,00 €	0,00 €	171 775,00 €
Total Général		171 775,00 €		171 775,00 €

A Longny-les-Villages, le 14 décembre 2023,

Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES
des HAUTS du PERCHE
61290 LONGNY-LES-VILLAGES
Emmanuel LE BÈCHE